

**ASSAINISSEMENT.** En lieu et place de bassins de décantation ou d'épandage, un viticulteur d'Abzac a installé une bamboueraie sur son exploitation

## Le coup du bambou

:Cédric Citrain

«Aucunes pollutions ne résistent à cet arbre », selon le dépliant. Alors, une bamboueraie en guise de station d'épuration, Laurent Rousseau, viticulteur à Abzac, n'a pas hésité. Depuis le mois de juillet, il l'utilise pour les eaux provenant de ses chais. Plutôt qu'un assainissement non collectif classique, nécessitant un entretien régulier et produisant des nuisances en termes de résidus ou d'odeurs, Laurent souhaitait un moyen totalement écologique.



**Une méthode encore confidentielle.** Au bout de trois années de recherche, Laurent Rousseau a trouvé son bonheur dans la phytoremédiation. Le système est simple. Une pompe capte les eaux usées pour les verser au pied de bambous. Ensuite, par évapotranspiration, le bambou absorbe tous les polluants, comme les métaux lourds, pour les capturer dans les fibres de son tronc, la chaume. La plante va absorber les effluents si rapidement, qu'il n'y a ni ruissellement, ni odeur d'épandage. Pour preuve de confiance, Laurent Rousseau a fait construire sa nouvelle maison à une centaine de mètres à peine de la bamboueraie. Au bout de neuf ans, une partie des arbres seront coupés pour servir en bois de chauffe ou dans la filière ameublement. Voilà pour la théorie.

**Évolutif.** Côté pratique, la solution apporte aussi d'autres avantages. Tout d'abord, la première intervention, marquer les nouvelles pousses, n'a lieu que quatre années après la plantation. Ensuite, il suffit de couper les arbres « vieux » de quatre ans. Le seul entretien d'un système à vie, sans aucun rejet dans les sols, ni dans l'air et en avance sur toutes les lois. « Il faut que ce soit un plaisir d'être aux normes », argumente Laurent. Mais la bamboueraie est aussi évolutive. Dans le même laps de temps, son pouvoir d'élimination aura presque doublé sans agrandir la parcelle. D'ailleurs, une barrière à rhizomes (film plastique enterré) bloque toutes les velléités de la plante à coloniser son milieu.

« **Une haie** ». Notre viticulteur découvre d'autres vertus à sa station d'épuration. Une fois à maturité, les bambous, qui atteindront douze mètres de haut, constitueront un bel écran de verdure au milieu des vignes où il fera bon se promener. Par ailleurs, le bosquet sera un havre de paix pour tous les passereaux, nécessaire à l'équilibre de l'écosystème. « Grosso modo, c'est une haie au milieu de mes vignes », illustre ce viticulteur soucieux d'environnement au travers d'une agriculture raisonnée.

**Des tests très suivis.** Actuellement, l'Agence de l'eau et la Chambre d'agriculture suivent de très près sa station pour la faire entrer dans l'éventail des solutions d'assainissement subventionnées. Le système, déjà en fonctionnement sur une dizaine de sites en France, est une première en Gironde. Ailleurs, des communes de six à sept mille habitants ont déjà troqué les bassins de décantation pour la bamboueraie.

[http://www.sudouest.com/271107/vil\\_gir\\_libourne.asp?Article=271107aP1188904.xml](http://www.sudouest.com/271107/vil_gir_libourne.asp?Article=271107aP1188904.xml)